

Nouveau projet de réforme du statut : L'AFP face à un danger imminent !

**AG du personnel jeudi 14h, 1er étage rue Vivienne :
venez nombreux**

Communiqué des syndicats CGT, FO, CGC, SUD et CFTC de l'AFP

L'Agence France-Presse se trouve brusquement face à une menace grave : la perte de son Statut actuel, qui lui a assuré depuis 1957 d'être libre, qui lui a permis de se développer et de rester l'une de trois plus grandes agences de presse au monde.

En effet, une proposition de loi, activement soutenue par le PDG actuel, Emmanuel Hoog, a été déposée au Sénat par l'entremise d'un sénateur.

Cette proposition de loi vise à remplacer, d'ici quelques semaines seulement, le Statut actuel de l'AFP par un texte qui n'a jamais été discuté en interne, et qui n'a fait l'objet d'aucune concertation interne.

Cette démarche à la hussarde a été adoubee officiellement par le PDG dans un communiqué publié le 19 mai 2011.

Les organisations syndicales signataires dénoncent le caractère précipité de cette initiative et son contenu. Elles s'interrogent sur les réelles motivations de cette précipitation à quelques mois des élections présidentielles et parlementaires, d'autant que rien, absolument rien, ne justifie cette urgence.

En supprimant la commission financière qui protégeait l'AFP des budgets aventureux, en stipulant que l'AFP devrait être gérée comme "les sociétés commerciales de droit commun" et que "les ressources publiques allouées à l'Agence France-Presse en compensation des missions d'intérêt général mises à sa charge n'excèdent pas le montant du coût net d'exécution desdites obligations", cette proposition ouvre la voie à une précarisation financière de l'AFP.

De même, en réduisant le nombre d'administrateurs représentant les médias français et en inscrivant le Contrat d'objectifs et de moyens avec l'Etat au sein même de l'éventuel futur Statut, cette proposition de loi se traduira par un affaiblissement de l'indépendance de l'AFP vis-à-vis des pouvoirs politiques.

Quant à la composition du conseil d'administration, la proposition de loi propose une démarche ambiguë et donc dangereuse.

Nous rappelons que toute modification du Statut actuel ne peut être acceptée que si ledit Statut permet le développement de l'Agence. Encore faudrait-il au préalable que la Direction ait proposé une stratégie claire et pertinente. C'est hélas loin d'être le cas.

En outre, nous estimons que toute modification éventuelle du Statut nécessite un débat serein au sein de l'entreprise, et que le texte proposé à la représentation nationale ait été soumis au préalable au personnel (comme ce fut le cas pour le statut actuel) qu'un consensus très large se dessine sur ce sujet au sein du parlement (rappelons que le statut actuel avait été adopté à l'unanimité).

Or, la proposition de loi qui est actuellement déposée devant le Sénat est aux antipodes de tous ces préalables que nous venons d'énumérer. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des personnels de l'AFP à la plus grande mobilisation et à préparer une riposte ferme pour empêcher que l'AFP ne soit dénaturée et banalisée.

***Venez tous à l'assemblée générale ce jeudi 26 mai
1er étage rue Vivienne***

Les syndicats CGT, FO, CGC, SUD et CFTC - Paris le lundi 23 mai 2011

Pour tout contact inter@afp.com [adresse mél contactable uniquement de l'intérieur de l'agence]